Commune de
MIZOËN
38142
Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

2016/01

L'an deux mil seize, le quinze janvier, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.
Date de convocation du Conseil municipal : 08 janvier 2016
PRESENTS : MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine,
ABSENTS : GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.
Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

CRÉATION D'UNE COMMISSION DE SÉCURITÉ

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que, suite aux effondrements d'avril 2015 qui ont provoqué la fermeture du grand tunnel du Chambon et de la RD 1091, une piste de secours a été créée en rive gauche du lac du Chambon. L'entretien de cette route RS 1091est assuré par le Département de l'Isère. Une commission de sécurité doit cependant être constituée afin d'évaluer les risques et garantir la sécurité des usagers.

La « commission sécurité » est en charge de donner des informations précises et contrôlées sur la sécurité en général afin de permettre au Maire de prendre les mesures adéquates pour circonscrire les risques et d'adapter les actions aux situations pouvant mettre en danger la vie et les biens des habitants et des passants.
La « commission sécurité » est active dans les domaines suivants :

- La Sécurité Civile
- La Sécurité Incendie
- L'accessibilité aux bâtiments et zones publiques
- Le déneigement
- Le déclenchement du PIDA : Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches

Le Conseil municipal, à l'unanimité,
APPROUVE la création d'une « commission sécurité » qui sera composée des membres suivants :

- Bernard MICHEL : Maire de Mizoën
- Hugues BEAUME : Conseiller Municipal de Mizoën
- Guy BERARD : Conseiller Municipal de Mizoën
- François PINATEL : Conseiller Municipal de Mizoën
- Sylvain RABAT : Directeur Adjoint Conseil Départemental de l'Isère
- Jean Pierre DEVAUX: Adjoint au Maire de Mont de Lans

Certifié exécutoire compte-tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

MAIRIE DE MIZOEN

PREFECTURE DE L'ISERE
20 JAN. 2016
SECTION COURRIER